

## ATTENDUS A L'ENTREE EN MASTER MEEF 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés

### 1. Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire

#### 1<sup>er</sup> degré

- Avoir acquis une maîtrise disciplinaire suffisante dans un domaine (en particulier en français et mathématiques lorsque la licence n'est pas en lien avec une discipline enseignée à l'école) et être capable de se situer au regard des savoirs requis.

#### 2<sup>nd</sup> degré

- Avoir acquis une maîtrise disciplinaire suffisante dans la ou les discipline(s) d'enseignement visée(s) et être capable de se situer au regard des savoirs requis.

### 2. Avoir une première représentation du métier

#### 1<sup>er</sup> degré

- Avoir construit une première représentation du métier d'enseignant dans le premier degré avec prise de conscience de la polyvalence et approche des notions relatives aux programmes des disciplines à enseigner à l'école primaire, aux différents niveaux d'enseignement (maternelle et élémentaire).  
- Identifier quelques questions vives en éducation.

#### 2<sup>nd</sup> degré

- Avoir construit une première représentation du métier d'enseignant dans le second degré avec approche des notions relatives aux programmes de la ou des discipline(s) à enseigner aux différents niveaux d'enseignement (collège et lycée).  
- Identifier quelques questions vives en éducation.

### 3. Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner

#### 1<sup>er</sup> degré

- Avoir pris conscience que l'entrée dans le métier nécessite d'avoir acquis une maîtrise suffisante des savoirs didactiques et disciplinaires enseignés à l'école primaire (en particulier en français et mathématiques).  
- Avoir été sensibilisé à la didactique des disciplines.

#### 2<sup>nd</sup> degré

- Avoir pris conscience que l'entrée dans le métier nécessite d'avoir acquis une maîtrise suffisante des savoirs didactiques et disciplinaires enseignés aux différents niveaux d'enseignement du second degré.  
- Avoir été sensibilisé à la didactique de la ou des discipline(s).

### 4. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement

- Connaître dans les grandes lignes les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école et de la République, le cadre déontologique du métier d'enseignant.  
- Avoir conscience du rôle de l'enseignant comme éducateur dans la société, de sa participation à la formation du citoyen.  
- Identifier globalement les acteurs internes et externes à l'école et leurs rôles respectifs.

**5. Maîtriser sa communication**

- Maîtriser la communication orale et écrite en utilisant un langage clair et adapté à son(es) interlocuteur(s).
- Maîtriser parfaitement l'orthographe et la syntaxe.
- Avoir conscience de l'importance de la voix comme outil de communication et d'expression.
- Avoir conscience que la communication non verbale est une composante de la communication.

**6. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence**

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Avoir construit une première représentation des usages du numérique dans le cadre de l'enseignement.

**7. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence**

- Comprendre et s'exprimer aisément, à l'écrit et à l'oral, dans au moins une langue vivante étrangère.